

# APEG

Association professionnelle des Educateurs/trices gradué(e)s

# INFO

Périodique de l'APEG

-Paraît au moins 4 fois par an -

N.: 15 Novembre 2002



-CARTE DE MEMBRE 2002  
-COMMUNIQUE DE PRESSE  
-SITE INTERNET APEG

[WWW.APEG.LU](http://WWW.APEG.LU)

# INHALT

Inhalt_____	2
Editorial_____	3
Communiqué de presse de l'APEG___	4
AVIS_____	7
Assurance RC Prof._____	8
Changement d'adresse / nouveau membre _____	10
Internetsite WWW.APEG.LU_____	11

## IMPRESSUM:

**A.P.E.G.-INFO** est une publication de l'A.P.E.G. a.s.b.l.

" Tous les articles publiés en nom personnel n'engagent que l'auteur lui-même. Les idées y prononcées ne coïncident pas nécessairement avec les convictions de l'APEG. Nous publions néanmoins ces réflexions afin de permettre un débat assez large et controversé. "

A.P.E.G. a.s.b.l.

B.P. 3071

L-1030 Luxembourg

Tél.: 56 38 37

Fax: 49 04 67

E-mail: APEG@VO.LU

Internet: **WWW.APEG.LU**

Coordinateur : Paul BRESSLER

Rédacteurs : Paul BRESSLER

Marc PLETSCHE

Silvia DEL GUERZO

IBAN LU55 1111 1571 9858 0000 (CCPL)

# EDITORIAL

Léif Memberen,

Merci all deene Leit déi hir 25 Euro fir hir Memberskaart 2002 schonns op eise Kont iwwerwisen hunn. An eisem leschte Bréif dee mam Apeg-Info verschéckt ginn ass, hu mir vergiess ze präziséieren, datt de Montant op 25 Euro fixéiert ginn as. Mir entschëllegen eis nach eemol dofir datt d'Memberskaarten dëst Joer esou spéit erauskommen. Dat leit och dorunner, datt déi all zesummen sollte verschéckt ginn.

Wéi gesot, de Conseil huet sech missen nei organiséieren a mir bidden nach eemol em äert Verständnes. Mir erënneren lech och drun datt är finanziell Ënnerstëtzung vir d'APEG wichteg as.

Am Moment sinn d'Aarbechte vun deene Leit déi sech an der APEG engagéieren - an zwar am Intérêt vun eis all - z.b. :

- Envoi vun de Memberskaarten (Mise à jour vun den Donnéeën)
- Eis Brochure iwwert den Édicateur Gradué as och esou weit fäerdeg, mir si nach am gaangen e puer lescht Ännerungen ze machen. Eng éischt Versioun fir op d'Foire de l'Étudiant as ewell fäerdeg.
- Mise à jour vum Internet-Site
- RDV matt de politeschen a gewerkschaftlechen Instanzen am Land (Virbereedung + Duerchféierung)
- Präsenz / Roulement Foire Étudiant
- sichen, reflektéieren, formuléieren a verbessere vun Texter a Reuniounen a par E-mail
- APEG-INFO
- op Froe vu Memberen äntwerten
- **a villes méi !**

Mir hoffen dass och du mat dësem kuerzen Abléck an déi divers Arbechte vun der APEG verstees:

- em wat et eis, Sozialpädagogen(éducateurs gradués) geet,
- an och, datt, grad elo, sou munches sech deet !

Mat frëndleche Gréiss,

De Conseil vun der APEG.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Communiqué de presse de l'A.P.E.G.

Le conseil d'administration de l'association professionnelle des éducateurs/trices gradué(e)s (A.P.E.G.) s'empresse de vous transmettre une prise de position sur les démarches qu'il entend entamer dans un proche avenir.

Dans de nombreuses institutions, l'éducateur gradué occupe des postes à haute responsabilité. Dans certains services, il constitue un pilier important au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Son profil se caractérise avant tout par une flexibilité et une polyvalence exemplaire, ce qui constitue un atout considérable dans son travail quotidien. Dans le secteur socio-éducatif, l'éducateur gradué est une force motrice indispensable pour le bon fonctionnement de nombreuses institutions.

Tous les professionnels que nous représentons ont accompli une formation post-secondaire de trois années. Ces études supérieures suivies au Luxembourg ou à l'étranger nous ont permis d'acquérir un diplôme "BAC+3". Mais malheureusement, la reconnaissance pécuniaire de notre carrière n'équivaut pas à celle des autres carrières supérieures dont la durée des études ne dépasse pas les trois années.

Notre revendication essentielle est de mettre à pied d'égalité notre carrière avec celle d'un orthophoniste, d'un pédagogue curatif, d'un infirmier gradué ou d'un assistant social qui tous bénéficient d'un traitement selon le barème de la fonction publique du grade 10 en début de carrière tandis que la carrière de l'éducateur gradué ne débute qu'au grade 8. Cette

injustice fondamentale entraîne une différence d'environ 30 % entre les salaires. Il s'agit maintenant d'établir une égalité entre ces professions et de définir une ligne unique concernant le classement des salariés ayant atteint des niveaux d'études équivalents. Si rien ne bouge au sujet de cette polémique, nous sommes convaincus que la paix sociale dans notre secteur sera en danger.

Pour mieux préparer notre profession aux défis futurs, il est important, selon notre avis, de réformer les études de l'éducateur gradué. Une prolongation des études supérieures de 3 à 4 ans nous semble inévitable. L'intégration de la formation d'éducateur gradué dans la loi sur les études supérieures au Luxembourg devra être la condition primordiale d'une homogénéisation des formations psycho-socio éducatives. La constitution d'une faculté pédagogique générale (à deux cycles) au Luxembourg donnerait une chance unique à l'IEES et à l'ISERP de collaborer.

Pendant le premier cycle, les étudiants des deux instituts auraient la possibilité de suivre ensemble certains cours à caractères plus généraux. Nous osons même affirmer qu'une formation commune des deux premières années de formation de l'instituteur et de l'éducateur gradué (tronc commun - bac 2+2) à la Faculté des sciences sociales et des sciences de l'éducation ne pourrait être que bénéfique pour les deux professions. L'idée d'une telle faculté répond clairement aux besoins du secteur social. Une société de plus en plus complexe aura besoin de professionnels bien formés.

Tous les acteurs devront se rendre compte que l'éducation ne se limite pas exclusivement à l'école. Les interdépendances entre famille, école, loisirs, foyers, influences sociales etc. dans la vie quotidienne nécessitent une bonne collaboration entre professionnels. Voilà pourquoi nous faisons cet

appel à toutes les personnes concernées de commencer à la base et de laisser tomber les barrières (parfois ridicules) entre enseignants et autres acteurs du secteur socio-éducatif.

Pour le bien de notre société, faisons chose commune en vue d'une meilleure collaboration entre institutions scolaires et institutions socio-éducatives. Les domaines péri- et parascolaires doivent faire partie intégrante du système scolaire. Afin de subvenir aux besoins de nombreux élèves présentant des difficultés d'apprentissage, il faudra renforcer l'équipe du personnel enseignant qualifié par une équipe socio-éducatrice qualifiée au même titre.

Nous sommes convaincus qu'une Faculté des sciences sociales et des sciences de l'éducation révélera des possibilités de recherche éducative, pédagogique et sociale dans le cadre de cette institution.

Cette prise de position face à ces quelques problèmes nous incitera à nous mettre en contact avec tous les acteurs du côté syndical aussi bien que du côté politique.

Pour l'A.P.E.G., il s'agit avant tout de renforcer la position des éducatrices et éducateurs gradués dans l'objectif d'obtenir ce que nous méritons: la reconnaissance toute simple d'une formation obtenue au bout de trois années d'études officielles desservies par l'Etat luxembourgeois et d'une profession depuis lors au service de toutes les couches de la population luxembourgeoise.

Le Conseil d'Administration de l'APEG

# AVIS

## **Aux éducateurs/trices gradué(e)s travaillant au Grand-Duché de Luxembourg Aux membres de l'APEG**

Dans le cadre de la valorisation de notre profession et des discussions salariales actuelles nous souhaitons connaître le nombre d'entre vous qui occupent actuellement un poste d'éducateur dans une institution. Veuillez nous faire parvenir vos coordonnées (nom, prénom, institution adresse de contact ou téléphone) dans les meilleurs délais.

Sur base des données que nous espérons recevoir suite à cette annonce, nous inciterons dans un premier temps un échange des personnes concernées (motivation personnelle, durée, grade/échelon, ancienneté, attentes futures, etc).

Dans un deuxième temps nous déciderons en cas de besoin d'une prise en charge adéquate de la part de l'APEG face à ce fait.

**APEG**  
**B.P. 3071**  
**L-1030 Luxembourg**  
ou  
par **E-mail : apeg@vo.lu.**

Merci de votre collaboration à cette enquête.

Damaris Pletschette

# ! RAPPEL !

## RESPONSABILITE CIVILE PROF.

### Pourquoi une assurance RC ?

Le but de l'assurance responsabilité civile est double

- a. défendre les intérêts de l'assuré dans le cas de demandes injustifiées en réparation de dommages ;
- b. dédommager, en cas de demande justifiée, le demandeur ou lésé et de préserver ainsi le patrimoine de l'assuré qui est à l'origine du fait.

### Quand est-ce que ma responsabilité est-elle engagée?

La responsabilité civile de chacun est décrite notamment aux articles 1382 à 1386 du code civil

#### Art. 1382 -

*Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer.*

#### Art. 1383 -

*Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.*

#### Art. 1384 -

*On est responsable non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre ou des choses que l'on a sous sa garde.*

*Le père et la mère, en tant qu'ils exercent le droit de garde, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux ;*

*Les maîtres et commettants, du dommage causé par leurs domestiques et préposés dans les fonctions auxquelles ils les ont employés ;  
Les instituteurs et les artisans, du dommage*

*causé par leurs élèves et apprentis, pendant le temps qu'ils sont sous leur surveillance.*

*La responsabilité ci-dessus a lieu, à moins que les père et mère, instituteurs et artisans, ne prouvent qu'ils n'ont pu empêcher le fait qui donne lieu à cette responsabilité.*

S'il est constant que dans la vie privée chacun prend soin de couvrir sa responsabilité civile par un contrat d'assurance approprié, nous avons constaté que, surtout dans notre métier, il est souvent oublié d'assurer ce risque qui peut nous incomber notamment en application de l'article 1384 ci-dessus.

### **Proposition (!! CARTE DE MEMBRE INCLUS !!)**

Nous avons élaboré un projet où il sera possible d'assurer, à des conditions très avantageuses :

- a. - le risque responsabilité professionnelle  
au prix de **39 Euro**
- b. - le risque responsabilité privée et familiale +le risque responsabilité professionnelle deux risques combinés  
au prix de **79 Euro**

Les sommes assurées sont les suivantes :

- pour les dommages corporels :  
**6.197.338,12 Euro**
- pour les dommages matériels :  
**1.239.467,62 Euro**
- pour les dommages immatériels:  
**123.946,76 Euro**
- pour la protection juridique  
**8.676,27 Euro**

**Ces propositions sont valables avec les cartes de membre 2003.**

Le risque de responsabilité sera assuré du 30.03.03 au 30.03.04 et ainsi de suite.

En cas de questions n'hésitez pas à contacter

M. Oesch de la Baloise

Tel.: 49 19 99

GSM: 021 120 168

# CHANGEMENT D'ADRESSE / NOUVEAU MEMBRE

**Veillez utiliser cette fiche pour :**

- une nouvelle adhésion à l'APEG**  
 **nous communiquer un changement d'adresse**  
 **nous communiquer un changement d'employeur**

Par la présente je soussigné(e), déclare vouloir adhérer en tant que membre actif à l'association professionnelle des éducateurs/trices gradué(e)s asbl.

## **Données privées :**

Titre : Mademoiselle, Madame, Monsieur (veuillez biffer ce qui ne convient pas)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ GSM : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Diplôme : \_\_\_\_\_ obtenu en : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_

## **Données professionnelles :**

Employeur : \_\_\_\_\_ Service/Institution : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ GSM : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

signature : \_\_\_\_\_

### **--> nouveau membre :**

Je paye la cotisation de **25 Euro** par virement / versement au compte  
IBAN LU55 1111 1571 9858 0000 (CCPL) de l'APEG  
avec la mention " **cotisation 2002** "

(N.B. la carte de membre sera envoyée par voie postale dans les meilleurs délais après réception de la cotisation)

J'autorise l'APEG à enregistrer, sur support informatique, dans sa banque de données des membres, les données que j'ai fournies sur cette feuille.

Date : \_\_\_\_\_

signature : \_\_\_\_\_

# INTERNETSITE WWW.APEG.LU

## Wat fënns du alles op eisem InternetSite ?

- Informatiounen iwwert Formatiounen, Berufsbild, Carrière
- Wat machen déi politesch Parteien op eisem Gebitt
- Wat schreift t'Lëtzebuerger Press iwwert Ed. graduéen
- All Nummer vum APEG-INFO kann een hei nosichen
- Aktuell Informatiounen déi de Sozialpädagog betreffen
- Wou um Internet gëtt et och nach interessant Informatiounen
- "Mee mir verrode natierlech net alles hei, am APEG-INFO. Loos dech fir de Rescht iwwerraschen, a komm einfach mol fuewelzen. Bis geschwënn!"

APEG a.s.b.l. - Microsoft Internet Explorer

Datei Bearbeiten Ansicht Favoriten Extras ?

Adresse <http://www.apeg.lu/> Wechseln zu Links

2601 Visiteurs depuis le 15.11.99

**APEG**

- OBJECTIFS
- GROUPE DE TRAVAIL
- DOCUMENTS
- ADRESSE DE LAPEG
- COMMUNIQUES DE PRESSE
- COMITE
- STATUTS
- DEVIENS MEMBRE
- IMAGES
- LIENS
- E-MAIL

POL

**BIENVENUE AU SITE**

[CCT SAS \(NEW\)](#)

[EVENEMENTS](#)  
(nullement exhaustive)

[FORMATIONS \(NEW\)](#)

[Sozialpädagogen an der Schoul I](#)

[UNIL LËTZEBUERG \(??\)](#)

Actualisé:  
[COMITE](#), [DEVIENS MEMBRE](#), [LINKS](#), [DOCUMENTS](#), [IMAGES](#)

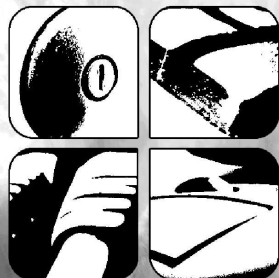
PERIODIQUE:  
**APEG-INFO**  
(nouveau: Edition 14) (PDF)

Documents intéressants des partis politiques  
(Concernant les éducateurs gradués)

[UNE ANNONCE DANS L'APEG-INFO ?](#)

(Netscape Browser not recommended)  
(Resolution 800 \* 600 minimum)

**Vodsl**  
*starting at 19.<sup>9</sup> euro/month\**



**High Speed  
Internet**

**Vodsl STANDARD**  
(256 /64 kbps)

**Vodsl OFFICE**  
(512 /64 kbps)

**Vodsl PREMIUM**  
(1024 /64 kbps)

\*A LUXDSL CONNECTION IS REQUIRED TO USE VODSL

HTTP://WWW.VO.LU/ EMAIL: INFO@VO.LU  
TELEPHONE: (+352) 42 44 11 - 1